

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION B

Code ISIN : FR0013383841

Initiateur du produit : Financière ARBEVEL

Contacts : Site internet : www.arbevel.com.

Appelez le 01 56 59 21 42 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Financière ARBEVEL est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-111 (la "Société de Gestion").

Date de production du document d'informations clés : 02/01/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES - ACTION B est un compartiment de la SICAV PLUVALCA

Durée : 99 ans

Objectifs : Bénéficiant d'une gestion dynamique, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à l'indice de référence EMIX Smaller European Companies ex UK, dividendes réinvestis, majoré de 1% , au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Le compartiment n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un objectif de performance a posteriori.

Le compartiment dispose du Label ISR de l'Etat français et correspond à l'article 9 au sens du règlement SFDR.

La gestion de PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES consiste en une sélection rigoureuse de valeurs de petite et moyenne capitalisation européennes. Il s'agit d'un fonds multithématique à exclusion ESG, recherchant le potentiel d'appréciation de sociétés apportant des réponses aux enjeux du développement durable. La sélection de chaque investissement est réalisée par l'équipe de gestion selon le processus de gestion suivant, dans l'ordre chronologique :

- L'univers de départ est l'ensemble des sociétés dont la capitalisation est comprise entre 250 millions et 10 milliards d'euros en Europe continentale.
- Une politique d'exclusion stricte incluant les secteurs de l'armement, du tabac, de l'alcool, des jeux d'argent, de l'extraction pétrolière et des services pétroliers.
- L'attribution d'une note ESG, élaborée à partir des données fournies par MSCI puis repondérées avec un pilier gouvernance à 50% et les autres piliers environnement et social pondérés au prorata de leur poids initial pour représenter les 50% restants afin d'exclure les deux derniers déciles. Certaines sociétés de l'univers n'étant pas notées par MSCI, les gérants pourront y remédier en suivant la même méthodologie de sorte que seul 10% maximum de l'actif net sera investi dans les sociétés non notées.
- De l'univers ainsi filtré, les idées d'investissement ressortiront des screenings. Seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues.

• Les sociétés retenues seront ensuite analysées à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management.

• Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque de décider du poids de l'investissement dans le fonds et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.

La gestion des risques est optimisée par (i) le potentiel de valorisation exigé en fonction du niveau de risque, (ii) les contraintes de limitation de poids des petites valeurs à niveau de risque élevé, (iii) la mutualisation des risques sur un nombre de lignes permettant un degré de diversification suffisant.

Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

• De 60 % à 110% maximum de l'actif net sur le marché des actions européennes, directement ou via des instruments financiers à terme, dont (i) 25% maximum de l'actif net sur des actions hors zone Europe Continentale ; (ii) 50% minimum de l'actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 5 Milliards d'euros.

• De 0% à 40% de l'actif net en titres de taux de toutes notations dont 20% maximum en titres de risque haut rendement dits « spéculatifs ».

La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.

• De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles françaises de toutes notations.

• De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro ou à des marchés autres que le marché français.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

Le compartiment est investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire et (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Il peut également intervenir sur (i) les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture des risques d'action, de taux, de change et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, (ii) les emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées.

Ce produit ne s'adresse pas aux investisseurs qui ne pourraient pas supporter une perte en capital. Le produit n'offre pas de garantie en capital.

Ce produit ne s'adresse pas aux investisseurs qui cherchent une préservation de leur capital ou le versement de revenus. Il s'adresse aux investisseurs qui ont pour objectif une croissance de leur capital.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de la période de détention recommandée.

Assurance : Non applicable

Dépositaire : SGSS

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	444 EUR	2 272 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,5%	3,2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,4% avant déduction des coûts et de 9,2% après cette déduction.

Composition des coûts :

		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 2% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	118 EUR
Coûts de transaction	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	50 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	76 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

En cas de difficulté relative à votre investissement, vous pouvez contacter la personne qui vous a vendu le produit ou nous faire part de votre réclamation à l'adresse email suivante : investisseurs@arbevel.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : 20 rue de la Baume, 75008, Paris.

Les informations relatives à la procédure de traitement des réclamations de Financière ARBEVEL est mise gratuitement à disposition des investisseurs sur simple demande.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).

RÉGIME FISCAL : Le compartiment est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 9. Il dispose également du Label ISR de l'Etat français. La charte ISR de FINANCIERE ARBEVEL est disponible sur le site internet <https://www.arbevel.com/fr/notre-demarche-isr>.

Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles sur le site internet de Financière ARBEVEL à l'adresse suivante : <https://www.arbevel.com/fr/nos-fonds/pluvalca-sustainable-opportunities>.